

REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE
NON DOMESTIQUE ACTIVITÉ 2024
d'élevage

Destinataire : 124620

1 / 1

14542908-4282

Concerné : AG 46004124620RLV2024

GAEC FERME CADIERGUES
CADIERGUES SERGE FABIEN RO
46120 ANGLARS

GAEC FERME CADIERGUES
CADIERGUES SERGE FABIEN RO
DOUMERGUE
46120 ANGLARS

Voir au verso les explications correspondant aux renvois.

Catégorie animale (1)	Effectif déclaré (2)	Coefficient UGB (3)	UGB (4)
Vache laitière	2	1,00000	2,00
Mâle et femelle de plus de 24 mois dont vache allaitante	177	0,75000	132,75
Mâle et femelle de 6 à 24 mois	448	0,50000	224,00
Mâle et femelle < 6 mois dont veau de boucherie	157	0,05000	7,85
(5) Total UGB			366,60
(6) Total UGB soumis à redevance			326,60
(7) Taux / UGB			3,00
(8) Montant de la redevance (majorée si Procès Verbal)			980,00
(9) Montant de la majoration (art. 1728 du CGI)			
(10) Montant de la majoration (art. 1729, 1758A du CGI)			
(11) Montant des intérêts de retard (article 1727 du CGI)			
(12) Montant dû			980,00
(13) Montant déjà émis			

(15) SAU : 225.61

(16) Charge/hectare : 1.62493

(17) P.V. : NON

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT :
- MODALITÉS DE CALCUL DE LA REDEVANCE : 02 38 51 73 02
- PAIEMENT : 02 38 51 74 49

LE RÈGLEMENT EST A EFFECTUER AUPRÈS DE :

L'AGENT COMPTABLE DE L'AGENCE DE L'EAU
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
9 Avenue Buffon - CS 56207 - 45062 ORLEANS CEDEX 2
DOMICILIATION : TP ORLEANS N°10071 4500000001000304 58
IBAN : FR76 10071450000000100030458 - BIC : TRPUFRP1
Paiement par CB <https://teleservices.lesagencesdeleau.fr>
Paiement plafonné à 6000 €

AVIS DES SOMMES À PAYER

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n°2012-1246 du 07/11/2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.

Loïc OBLED, Directeur Général

(15) MONTANT A RÉGLER

980,00

DATE LIMITE DE PAIEMENT :

15/07/2025

Motif de la rectification :

Date de mise en recouvrement 05/05/2025

Date d'exigibilité 30/06/2025

RÉFÉRENCES A RAPPELER OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE
CORRESPONDANCE SE RAPPORTANT À CE TITRE

N° COMPTE	IMPUTATION	RÉFÉRENCE TITRE	MONTANT
124620	47315125	2025-DV2504330	980,00
TOTAL			980,00

Papillon à détacher

Important : Afin de faciliter l'identification du règlement, merci de joindre ce coupon à votre chèque ou virement sans le coller ni l'agrafer

N° COMPTE	RÉFÉRENCE A RAPPELER	MONTANT
124620	2025-DV2504330	980,00
Montant à régler		980,00